

9^e RAPIDE AXIOMATIKOS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1) ORGANISATION GÉNÉRALE

1.1 Conditions de Participation

Cette compétition d'échecs sous la référence FFE 66724 de parties rapides est ouverte à tous les licenciés A ou B en cours de validité possédant au 2 mars 2025 un classement Elo inférieur à 1 400.

1.2 Déroulement de la compétition

- Les droits d'inscriptions sont de :
 - 10 € pour les joueurs adultes
 - 5 € pour les jeunes.
- Le tournoi est organisé par l'entreprise Axiomatikos, l'association Uchaux Échecs et le club ELO de Courthézon.
- Il se déroule à Uchaux - Salle des Jardins 84100 UCHAUX.

1.3 Inscriptions

- Les joueurs doivent s'inscrire impérativement avant le 06 mars 2025.
- Elles seront effectuées par mail à cette adresse :

uchauxchecs@gmail.com

en mentionnant votre nom, prénom, date de naissance, téléphone, email et, le cas échéant, code FFE, catégorie, club, classement Elo (règlement sur place).

2) ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

2.1 Calendrier

Le 9^e tournoi d'échecs AXIOMATIKOS (-1 400 elo) se jouera le samedi 8 mars 2025 à la salle des Jardins à Uchaux (84).

Pointage et règlement des inscriptions par l'organisateur de 13h30 à 14h.

Affichage des appariements à partir de 14h00 pour la 1^{ère} ronde.

Remise des prix vers 18h00.

2.2 Type de tournoi et Cadence :

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (voir l'introduction des Règles du Jeu).

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C.04 FIDE) (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)).

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs inscrits avant le 6 mars qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription.

Appariements et classements assistés en open par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

7 rondes de 2 X 15 minutes.

L'article A.5 s'applique pour l'intégralité de la compétition.

2 coup illégaux = perte de la partie.

2.3 Forfaits

Seront déclarés forfaits les joueurs qui ne seront pas présentés à leur table 15 minutes après le début officiel de la ronde. Si un joueur est forfait sans excuse, il sera exclu.

2.4 Départages :

Le classement est établi d'abord au nombre de points.

Les systèmes de départage associés sont : (Voir le livre de l'arbitre chapitre 2)

1^{er} Buccholz tronqué

2^{ème} Performance

3^{ème} Cumulatif

2.5 Prix :

Les prix sont attribués au classement après départage (liste obtenue du logiciel Papi). Les prix sont non cumulables.

2.6 La conduite des joueurs

Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils doivent être éteints et rangés dans les sacs. Si un tel appareil est visible ou produit un son, le joueur perdra la partie et son adversaire gagnera (article 11.3.2 règle FIDE).

*Tous participants ou autres personnes autorisées doivent respecter les lieux d'accueil.
En cas de dégradation volontaire des lieux, le remboursement sera exigé et l'auteur sanctionné.*

3) ARBITRAGE

Le tournoi est arbitré par un arbitre fédéral FFE choisi par le directeur de la compétition. L'arbitre est chargé de veiller au bon déroulement de la compétition et de transmettre les résultats du tournoi au directeur de la compétition et aux responsables Homologations, ligue et FFE.

4) DIVERS

- 4.1** Les participants s'engagent à respecter le présent règlement, et les règles de jeu de la FFE et de la FIDE en vigueur, ainsi que la charte du joueur d'Échecs.
- 4.2** L'organisateur peut décider d'accepter des inscriptions le jour même en raison de circonstances exceptionnelles.
- 4.3** Arbitre Principal : CARTERON Pierre, Arbitre Open 2
Arbitre Adjoint : PRADAL Stéphane, Arbitre stagiaire, Arbitre Club

Les participants et les accompagnants doivent strictement respecter la réglementation sanitaire en vigueur.

L'Arbitre Principal

Pierre CARTERON

Le Directeur de la Compétition

Hervé GUICHERD